Règlement de l'épreuve LA CORRIDA DE VAUZELLES

Article 1 : L'épreuve

La 44ème édition de la « Corrida de Vauzelles » sera organisée samedi 30 décembre 2023 par l'Association Varennes Vauzelles Running.

Article 2 : Programme

L'épreuve, à allure libre, est ouverte aux coureurs et aux marcheurs licenciés ou non-licenciés. Départ et arrivée devant la mairie de Varennes Vauzelles.
Parcours « découverte » : départ à 18h45. Réservé aux garçons et filles nés en 2015, 2016 et 2017 (catégorie Eveil Athlétique).
Course n°1 « La mini Corrida » : départ à 19h00. Réservée aux filles et garçons nés en 2013 et 2014 (catégories poussins). Distance : 1000 m soit une petite boucle.
Course n°2 « L'Ecureuil » : départ à 19h15. Réservée aux filles et garçons nés entre 2009 et 2012 inclus (catégories benjamins et minimes). Distance : 1880 m soit deux petites boucles.
Course n°3 "La Corrida" : départ à 19h45. Réservée aux hommes et femmes nés avant le 01/01/2009 (catégories cadets, juniors, espoirs, seniors et masters). Distance à parcourir 7200 m soit trois boucles de 2350 m + départ + arrivée.
Sur cette course classement de l'épreuve de marche athlétique sur 2 tours, soit 4900 m.

Article 3 : Assurance

L'organisateur est couvert par une police Responsabilité Civile Individuelle Accident et les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence assurance. Pour les autres participants, il incombe à chacun de s'assurer personnellement.

Article 4 : Certificat médical

Course à allure sans classement, donc pas besoin de certificat médical.

Article 5 : Inscriptions

Deux possibilités **:**

- via le bulletin d'inscription disponible sur des lieux qui vous seront communiqués ultérieurement et disponible sur la page Facebook : @lacorridadevauzelles , site internet www.varennesvauzellesrunning.fr
- en ligne sur le site «www.le-sportif.com» avec un tarif d'inscription majoré (site actif à partir du 14 Novembre 2023).

Seules « La Corrida » et « La Corrida marche » sont payantes :
- 10 euros Du 14/11/2023 au 19/12/2023 - (+ Frais d'inscription en ligne)
- 12 euros Du 20/12/2023 au 28/12/2023 à minuit (+ Frais d'inscription en ligne)

Classified by Alfa Laval as: Business

Mêmes conditions si règlement sur bulletin papier parvenu par courrier postal à Mr Habib AJJOUNI 67, Boulevard Dagonneau 58640 VARENNES VAUZELLES.
- 15 euros si inscription sur place à la salle Gérard Philipe à Varennes Vauzelles le vendredi 29 décembre 2023 de 14h à 19h et le samedi 30 décembre 2023 de 12h à 18h.

Si l'inscription est réglée par chèque, celui-ci devra être libellé à l'ordre de « Varennes Vauzelles Running ».

Article 6 : Dossard

Ils seront à retirer le samedi 30 décembre 2023 de 12h à 18h à la salle Gérard Philipe. Le dossard devra être porté de manière visible sur la poitrine.

Article 7 : Récompenses

La remise des récompenses aura lieu à 21h00 à la salle Gérard Philipe de Varennes-Vauzelles.
Course « découverte », « Mini Corrida » et « l'Ecureuil » : récompense à tous les arrivants.
La Corrida : Récompense aux 3 premiers Hommes et Femmes au scratch.
La remise des récompenses sera clôturée par un pot de l'amitié offert par l'association "Varennes-Vauzelles Running".

Article 8 : Contrôle Anti-Dopage

Les participants s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur notamment les articles L. 230-1 et suivant du code du sport. L'organisateur met à disposition les installations nécessaires pour procéder au contrôle antidopage dans le respect du Décret 2007-462 du 25 Mars 2007.

Article 9 : Droit à l'image

Chaque participant, en s'inscrivant à la course, autorise le Comité d'Organisation à utiliser ou à reproduire son nom, son image, à titre gratuit, dans le cadre strict de la promotion de « La Corrida de Vauzelles ».

Article 10 : Protection de la vie privée

Fichiers informatiques : les informations recueillies lors des inscriptions font l'objet d'un traitement informatique destiné à établir la liste des participants et les classements. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.
Publication des résultats : conformément aux dispositions de la même loi, chaque participant peut s'opposer à la publication de son résultat. Il doit alors en informer expressément l'association lors de son inscription.

Classified by Alfa Laval as: Business

Article 11 : Sécurité

Pour des raisons de sécurité, les accompagnateurs ne sont pas autorisés sur le parcours. C'est également le cas des animaux même tenus en laisse.

Article 12 : Force majeure

En cas de force majeure, l'organisateur pourra à tout instant mettre fin à la manifestation. Les participants en seront informés par tous moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation. Le non-respect de ces consignes, entraînera de-facto, la fin de la responsabilité de l'organisateur. Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité à ce titre.

Article 13 : Annulation

En cas d'annulation de la manifestation sur une requête de l'autorité administrative, l'organisateur s'engage à rembourser les frais d'inscription mentionné à l'article 5 du présent règlement.

Article 14 : Acceptation du règlement

L'inscription aux épreuves de « La Corrida de Vauzelles » vaut l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité.

Classified by Alfa Laval as: Business